

Pré-formation au BPJEPS spécialité Éducateur sportif mention Équitation

La réforme du BPJEPS Équitation

La réforme du BPJEPS définie par le décret du 27 avril 2016 est appliquée par les établissements équestres dès la rentrée 2018.

Un changement important dans les compétences d'entrées

- ✓ définir un « socle commun » de compétences techniques et pédagogiques permettant à tous les diplômés d'exercer avec des prérogatives identiques
- ✓ définir des options en concordance avec les principaux profils d'emplois, correspondant à un premier niveau de spécialisation au-delà du « socle commun » et permettant un profilage des candidats facilitant leur employabilité
- ✓ augmenter significativement le niveau des tests techniques d'entrée en formation afin de recentrer la formation technique à cheval sur le travail de la cavalerie d'école
- ✓ développer les parcours individualisés par l'intermédiaire de passerelles avec les résultats sportifs ou d'autres certifications
- ✓ proposer un dispositif de dispenses et équivalences permettant d'intégrer en formation BPJEPS l'ensemble des disciplines des activités équestres
- ✓ viser une meilleure harmonisation lors des certifications, notamment en portant une attention particulière aux évaluateurs et en incitant à des regroupements de candidats pour la certification.

Ce diplôme a désormais vocation à former des enseignants et non plus des cavaliers-enseignants.

Le niveau des tests d'entrée est donc réellement revu à la hausse : il correspond désormais au niveau équestre de sortie du précédent BPJEPS.

Une pré-formation

Afin de préparer les candidats à ces tests d'entrées le Centre Équestre du Portail Vert propose une pré- formation, adaptée à votre niveau et à vos besoins.

Son objectif

Acquérir le niveau de pratique équestre requis pour l'entrée en formation BPJEPS en donnant aux candidat(e)s les moyens techniques :

- du travail à la longe
- du travail sur le plat (dressage)
- du travail à l'obstacle
- du travail en extérieur

tant dans l'apprentissage pratique que pédagogique.

Passer le degré 2(équivalence au test B) et le TEP d'entrée.



Les enseignantes

Des instructrices diplômées et confirmées :

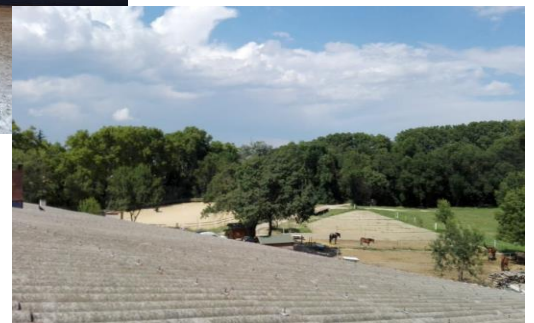
- Christine Gayral, directrice du Centre Équestre depuis 30 ans, Instructrice, formatrice de nombreux BPJEPS, Coach de cavaliers ayant remporté des titres en Amateur Pro et Clubs
- Amélie Gayral, Instructrice, diplômée DE CCE et BP à l'ENE Saumur, cavalière de CCE.

Des équipements

Une carrière

Un manège refait à neuf

Une salle de cours rénové



Les pré-requis

Galop 5 ou 6 minimum

Tests d'entrée à passer avec les instructrices afin d'évaluer le niveau et la durée nécessaire de la pré-formation.

Des pré-formations à la carte

	OR	ARGENT	BRONZE
Tarif (avec un cheval du Centre*)	850 €/mois	600 €/mois	300 €/mois
Nombre d'heures de monte encadrées par semaine	5 à 6 heures/semaine	4 heures/semaine	3 heures/semaine
Accès aux stages organisés par le Club pendant les vacances scolaires (sauf stage complet en Août)	OUI	NON	NON
Préparation au travail à pied	OUI	OUI	OUI
Prises en charge pour les concours	2/MOIS	1/MOIS	NON
- engagement	NON	NON	NON
- transport	OUI	OUI	NON
- coaching	OUI	OUI	NON
Prêt d'un cheval pour le passage du degré 2	OUI	OUI	OUI
Prêt d'un cheval pour le passage du TEP	OUI	NON	NON
Examens blancs pendant la pré-formation	2	2	NON
Participation financière au passage du degré 2	OUI	NON	NON

* si vous souhaitez faire la formation avec votre cheval, il peut être pris en pension pendant la durée de la formation pour un total (pension+pré-formation) de 950€/mois.

En équitation, il n'y a pas de secret ! La pratique répétée et l'assiduité aident à obtenir la technique !

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU CENTRE ÉQUESTRE DU PORTAIL VERT, ANCIENNE
ROUTE DE MONTPELLIER, 34880 LAVERUNE - TELEPHONE 04 67 27 52 10**